



Parc national
des Ecrins

Pouvoir adjudicateur : Monsieur le Directeur du Parc national des Ecrins

MARCHÉ A PROCÉDURE ADAPTÉE
passé en application des articles 28 et 35
du Code des Marchés publics

ACTE D'ENGAGEMENT AE

OBJET :

**Conception d'une identité visuelle, d'une charte
graphique et la réalisation d'outils de promotion du
Grand Tour des Ecrins**

Marché n° 2015-06

Mai 2015

Date limite de remise des offres : 6 mai 2015 à 12h00

ACTE D'ENGAGEMENT

Maître de l'ouvrage :

**Parc national des Ecrins
Domaine de Charance
05000 GAP**

N° siret : 180.503.013.00013

Objet du marché :

Marché de Conception d'une identité visuelle, d'une charte graphique et la réalisation d'outils de promotion du Grand Tour des Ecrins

Mode de passation et forme de marché :

MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES passé en PROCEDURE ADAPTEE en application des articles 28 et 35 du Code des marchés publics.

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du Code des marchés publics :

M. le Directeur du Parc national des Ecrins

Ordonnateur :

M. le Directeur du Parc national des Ecrins

Comptable public assignataire des paiements :

**Madame l'agent comptable du Parc national des Ecrins
Agence comptable des parcs nationaux de France
Château de la Valette - 1037 rue Jean François Breton
34090 MONTPELLIER**

SOMMAIRE

ARTICLE PREMIER - CONTRACTANT(S)	4
ARTICLE 2 - OFFRE DE PRIX	6
2.1 – CONDITIONS GÉNÉRALES DE L’OFFRE DE PRIX	6
2.2 – PRIX ET RÈGLEMENT	7
2.3 - MODALITÉ DE LA RÉMUNÉRATION	7
ARTICLE 3 -: DÉLAIS D’EXÉCUTION	7
ARTICLE 4 -: PAIEMENT	7
4.1 - DÉLAI DE RÈGLEMENT	7
4.2 - MODE DE RÈGLEMENT	7
4.3 - AVANCE FORFAITAIRE	7

Article premier - Contractant(s)

Le contractant est une entreprise individuelle

Je, contractant unique soussigné, engageant ainsi ma personne

Monsieur (Nom et prénoms)
- agissant en mon nom personnel
- domicilié (Adresse complète et numéro de téléphone).....
- immatriculé (e) à l'I.N.S.E.E. :
- numéro d'identité d'entreprise (SIREN) :
- numéro d'identité d'établissement (NIC) :
- numéro SIRET :
- code d'activité économique principale (APE).....
- numéro d'identification au registre du commerce :

Après avoir pris connaissance des Cahiers des Clauses Particulières et des documents qui y sont mentionnés ;

Et après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations visés aux articles 45 et 46 du Code des Marchés publics ;

Je m'**ENGAGE** sans réserve conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies. L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de **90 jours** à compter de la date limite de remise des offres fixée par le Règlement de la Consultation.

Le titulaire est un groupement solidaire de personnes :

Nous, soussignés, contractants solidaires, engageant ainsi les personnes physiques ou morales ci-après désignées,

- Le mandataire du groupement :

Monsieur (Nom et prénoms)
- agissant au nom et pour le compte de la société
- ayant son siège social à (Adresse complète et numéro de téléphone).....
.....
- immatriculé (e) à l'I.N.S.E.E. :
- numéro d'identité d'entreprise (SIREN) :
- numéro d'identité d'établissement (NIC) :
- numéro SIRET :
- code d'activité économique principale (APE).....
- numéro d'identification au registre du commerce :

- 1^{er} cocontractant personne morale

Monsieur (Nom et prénoms)
- agissant au nom et pour le compte de la société
- ayant son siège social à (Adresse complète et numéro de téléphone).....
.....
- immatriculé (e) à l'I.N.S.E.E. :
- numéro d'identité d'entreprise (SIREN) :
- numéro d'identité d'établissement (NIC) :
- numéro SIRET :
- code d'activité économique principale (APE).....
- numéro d'identification au registre du commerce :

- 2^{ème} cocontractant personne morale

Monsieur (Nom et prénoms)

- agissant au nom et pour le compte de la société
- ayant son siège social à (Adresse complète et numéro de téléphone).....
.....
- immatriculé (e) à l'I.N.S.E.E. :
- numéro d'identité d'entreprise (SIREN) :
- numéro d'identité d'établissement (NIC) :
- numéro SIRET :
- code d'activité économique principale (APE).....
- numéro d'identification au registre du commerce :

Après avoir pris connaissance des Cahiers des Clauses Particulières et des documents qui y sont mentionnés ;

Et après avoir fourni les pièces définies aux articles 45 et 46 du Code des Marchés Publics,

Nous **ENGAGEONS** sans réserve, en tant qu'entrepreneurs **groupés solidaires**, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations qui nous concernent respectivement dans les conditions ci-après définies. Les offres ainsi présentées ne nous lient toutefois que si leur acceptation nous est notifiée dans un délai de **90 jours** à compter de la date limite de remise des offres fixée par le Règlement de la Consultation.

Le titulaire, pour tout ce qui concerne l'exécution du présent marché, est représenté par :

.....

En cas de groupement conjoint, le mandataire est :

- conjoint**
- solidaire** de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la personne publique, pour l'exécution du marché. Les uns des autres,

Article 2 - Offre de prix

2.1 – Conditions générales de l'offre de prix

Est réputée établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois Mo fixé à mai 2015

- b) Résulte de l'appréciation de la complexité de l'opération,
- c) Comprend les éléments de mission définis au C.C.T.P.

2.2 – Prix

Rémunération globale :

Elle est fixés à € HT
..... € TTC

Le taux de TVA en vigueur au jour de la signature du contrat étant de %.

Soit
..... € TTC (en toutes lettres)

2.3 - Modalité de la rémunération

Le prix reste ferme pendant toute la période d'exécution des prestations et constitue le prix de règlement.

La part attribuée à chaque cotraitant est fixée dans une annexe à joindre au présent acte d'engagement.

Article 3 - Délais d'exécution

Les prestations seront exécutés dans le délai global contractuel de 5 mois, à compter de la date de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Article 4 - Paiement

4.1 - Délai de règlement

Le délai maximum de paiement des acomptes est de 30 jours, à compter de la réception de la demande d'acompte par le prestataire. Le délai maximum de paiement du solde est de 30 jours, à compter de l'acceptation du décompte général.

4.2 - Mode de règlement

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché par virement administratif établi à l'ordre des entreprises (joindre un RIB)

4.3 - Avance forfaitaire

Une avance forfaitaire est prévue pour tout marché d'un montant supérieur à 50 000 euros HT. Les conditions de versement de cette avance et les garanties à mettre en place par l'entreprise sont indiqués au CCAG.

Toutefois, les entreprises désignées ci-après, conservent la faculté de signifier qu'elles :

- refusent¹ de percevoir l'avance
- acceptent de percevoir l'avance

NB : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

¹ Cocher la case correspondant à votre situation

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original
A
Le

Signature du candidat
Porter la mention manuscrite
Lu et approuvé

VISA DU CONTROLEUR FINANCIER

A
Le

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

*Est acceptée la présente offre pour un
montant de
pour valoir acte d'engagement*
A
Le

**Le pouvoir adjudicateur habilité par un
arrêté du 19 novembre 1999**